



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

notaires

Question écrite n° 65311

Texte de la question

M. Olivier Dassault attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'avenir du notariat. Suite au rapport de l'inspection générale des finances (IGF), les réflexions autour des professions réglementées suscitent de vives inquiétudes chez les notaires. Exerçant une fonction publique, les notaires se voient déléguer par elle le pouvoir de délivrer des actes revêtus de l'authenticité attachée aux actes de l'autorité publique. Au moment où la France traverse une grave crise, il serait hasardeux de remettre en cause une institution républicaine qui fonctionne. Il serait coupable de risquer la transposition, en France, d'un système similaire à celui des Anglo-saxons, exposant le citoyen à une croissance exponentielle des contentieux, ce qui ne manquera pas d'entraver le fonctionnement de la justice. Il demande qu'il lui soit fait état des intentions du Gouvernement quant à la préservation de la spécificité de la profession de notaire en sa mission d'officier public.

Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, est particulièrement attentive aux conditions d'élaboration du projet de loi pour la croissance et l'activité, et, plus particulièrement, à la situation des notaires. Après une concertation longue et profonde avec les instances représentatives de la profession, le Gouvernement est en mesure de présenter un projet de loi qui ne met en péril ni la profession, ni l'accès au droit sur l'ensemble du territoire. S'il est légitime que des inquiétudes subsistent, il appartiendra à la discussion devant le Parlement de répondre à celles-ci. En tout état de cause, la garde des sceaux, ministre de la justice, rappelle que sa responsabilité est de défendre les intérêts des justiciables, notamment en s'assurant que la sécurité juridique et le maillage territorial seront garantis.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65311

Rubrique : Professions judiciaires et juridiques

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 septembre 2014](#), page 8197

Réponse publiée au JO le : [24 mars 2015](#), page 2323